

LA PETITE REVUE

ECONOMIE POLITIQUE ET SOCIALE, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE,
SCIENCES ET ARTS

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Vol. I

MONTREAL, 1^{er} AOUT 1899

N^o 15

LE VOL LÉGAL

Je ne me servirai pas de l'exemple du vol d'un pain par un malheureux affamé : son excuse est trop facile. Je prendrai un sujet quelconque, jeune ou vieux ; un être buvant, mangeant et dormant régulièrement, mais privé de toutes les petites douceurs qui charment l'existence des repus. Il a toujours désiré, mais vainement, une de ces mille satisfactions qui ont tant de prix à nos yeux. Mais, hélas ! le labeur quotidien ne lui a jamais accordé que le très strict nécessaire. De là des douleurs incessantes.

Un jour, poussé par la tentation, sans avoir rien prémédité, saisissant une occasion fortuite, il cède à une impulsion toute animale et vole, à son patron, à un ami, à un étranger, une somme quelconque. Peu importe les circonstances dans lesquelles ce vol est accompli. Avec le produit de son larcin, il assouvit sa passion dominante. Si c'est une femme, elle achète un chapeau fleuri, des bottines moulant le pied, des gants, des chiffons et, qui sait — la chose s'est vue — une robe brodée pour son petit enfant !

Si c'est un homme, il va au théâtre, ou en voyage, ou au lupanar, mais il s'offre une fois en sa vie ce que ses ressources ne lui ont jamais permis d'aborder.

Ces gens-là sont coupables, assurément. On les punit. Je ne dis pas qu'on fait bien, mais je dis qu'on ne peut pas et qu'on ne doit pas faire autrement. L'équilibre social exige que la probité soit la première règle de conduite de tous les membres de la société.

Or, s'il est nécessaire, dans l'intérêt public, de punir les petits voleurs, qui, en somme, à moins d'y mettre de la violence, ne s'adressent qu'à des gens qui pourraient se préserver contre les larcins à l'aide d'un peu de prudence, je me demande s'il ne serait pas plus nécessaire encore, non-seulement de punir impitoyablement les gros voleurs qui accomplissent leurs forfaits avec préméditation, mais si encore il ne serait pas du devoir de l'État de prévenir ces immondes canailleries.

Tout le monde comprend que je parle de la caverne de la Banque